N°. XX.



GAZETTE DE VARSOVIE

DU SAMEDI 10. MARS. 1759.

De Naples le 30. Janvier.



Il est arrivé ici un Général *Prussien*; Mais il ne paroit pas qu'il soit chargé d'aucune Commission, puisqu'il ne s'est point rendu à *Caserta*, où la Cour se trouve actuellement. Il semble n'avoir fait le voiage, que pour tâcher de recouvrer sa santé par l'usage des Bains d'*Ischia*, où il parle de se rendre dans peu.

De Civita-Vecchia le 7. Fevrier.

Il se trouve dans ce port quantité de Vaisseaux étrangers, chargés pour les Ports de *France*. Ils n'osent point continuër leur voiage, de crainte de tomber entre les mains des *Anglois*, qui croisent en grand nombre sur nos Côtes.

De Paris le 13. Fevrier.

Les Gardes *Françoises* ont ordre de se tenir prêtes à partir au premier Commandement. On ne dit pas encore si elles iront reprendre la même position qu'elles occupoient la Campagne précedente; mais on publie que les Commandans des Places maritimes de *Normandie* & de *Bretagne* sont avertis de redoubler de vigilance, & de mettre à couvert de toute insulte les Côtes de ces 2. Provinces. L'opinion commune est que le Comte de *Lusace*, Frere de Madame la *Dauphine*, commandera un Corps de Troupes, & que Mr. de *Chevert* servira sous ce Prince, sans que l'on puisse déterminer quelle sera la destination de ce Corps.

Hier à 6. heures du soir on apperçut une Aurore Boréale, mais une des plus lumineuses que l'on eût encore vûes depuis plusieurs années. Elle commençoit à l'*Oüest*, s'étendoit au-delà du *Nord*, & paroissoit occuper un espace de 120. à 130 degrés. Les rayons de feu, qu'elle dardoit au loin, sembloient être tantôt plus, tantôt moins rouges, & venoient se terminer au Zénith de cette Ville. A. 11. heures du soir elle n'a-

voit encore rien perdu de sa lumiere; mais le clair de Lune déroba à la vûe des effets que l'on auroit remarqués dans une nuit plus sombre. Au reste les Astronômes ne manqueront pas de communiquer à l'Academie des Sciences les observations qu'ils doivent avoir faites sur ce Phénomene.

Les travaux que l'on a fait au Port de *Dunkerque*, tirant à leur fin, le grand Bassin a été vuidé: De sorte qu'il peut y entrer des Vaisseaux de 70. Pièces de canon. On travaille actuëllement aux Fortifications de cette Place, d'où l'on peut découvrir les Navires au sortir de la *Tamise*: Ce qui fait bien mal au cœur aux *Anglois*, qui rendroient volontiers *Louïsbourg*, si le Roi vouloit consentir à la démolition de *Dunkerque*: Ce que Sa Maj. ne fera jamais, en ayant donné sa Parole Royale.

L'Armée de l'*Empire* sera commandée en Chef cette année par le Duc de *Würtemberg*. Il semble, qu'elle pourroit bien entamer ses Operations par le Siége de *Magdebourg*: Entreprise difficile à la vérité, mais qui, pour peu qu'elle soit conduite avec succès, mettroit les affaires de l'*Allemagne* sur un autre pié qu'elles n'ont été jusqu'ici. D'un autre côté, la Cour de *Londres* & celle de *Berlin* tâchent de tirer avantage de la nouvelle face que la Succession au Trône d'*Espagne* pourroit donner aux affaires dans cette partie de l'*Europe* & en *Italie*, au cas que S. M. *Catholique* vienne à mourir. La santé de ce Prince, qui depuis bien du tems ne lui promet pas longue vie, est sujette à des alternatives qui tiennent tout en suspens. On ne doute pas néanmoins, que le Général, que le Roi de *Prusse* a fait partir pour *Naples*, ne soit chargé d'y mettre en train une Ligue, dont l'effet seroit d'attirer l'attention de notre Cour & de celle de *Vienne* sur la *Lombardie*.

De Londres le 12. Fevrier.

La Cour a expédié depuis quelques jours un Exprès à *la Haie* avec des Dépêches importantes pour les *Etats Généraux*. Ce Courier devoit passer ensuite à l'Armée Alliée. Le promt départ des Renforts, qu'on lui destine, a été le principal sujet de plusieurs Conseils, qui se sont tenus tout récemment à *St. James* en présence du Roi. Après que l'on aura fait embarquer ces Troupes, il nous en restera encore assez pour la défense des trois Royaumes, & pour l'exécution des entreprises projettées contre l'Ennemi.

De Mayence le 19. Fevrier.

Nous avons eu en cette Ville beaucoup d'Officiers des 2. Armées *Françoises*. Ils comptoient y passer le reste, ou du moins une partie de l'Hyver, lorsqu'un avis imprévû, que les Alliés faisoient des mouvemens pour entrer en Campagne, les obligea de rejoindre auplutôt leurs Corps respectifs. Si l'on doit ajouter foi à certaines lettres, les *François* roulent en tête d'importans projets, dont l'exécution dérangeroit fort ceux des Alliés. Elles asśurent que l'Armée du Prince de *Soubise*, qui, quoique déjà forte de 40. mille hommes, doit être bientôt augmentée d'un gros Corps de troupes *Autrichiennes*, dirigera sa marche du côté du Landgraviat de *Hesse*; qu'ensuite elle tirera directement vers *Magdebourg* à dessein d'en faire le siége; que pendant cette entreprise, l'Armée du Maréchal de *Contades* tiendra en échec celle des Alliés, contre laquelle elle agira offensivement, s'il arrive qu'elle s'affoiblisse par des Détachemens pour renforcer le Corps que commande le Prince d'*Ysembourg*.

De Hambourg le 12. Fevrier.

Quelques mouvemens, que l'on voit faire à plusieurs Corps *Autrichiens* & à une partie de l'Armée de l'*Empire*, attirent l'attention: Il y a même des avis, qui font juger que cette dernière Armée, jointe à celle du Prince de *Soubise*, marchera droit à *Magdebourg*, pour porter, aussi-tôt que la saison le permettra, la Guerre au cœur des Etats du Roi de *Prusse*. C'est ce qui a, dit-on, déterminé le Prince *Ferdinand* de *Bruuswick Wolfenbuttel* à détacher de son Armée un Corps de 15000. Hommes, pour empêcher la jonction des Troupes du Prince de *Soubise* avec celles des Cercles. Ce Corps a passé le *Weser*, en partie à *Holtzmunde*, & le reste à *Beverungen*, pour marcher vèrs *Eichsfeld*.

De la Haie le 16. Fevrier.

La Lettre circulaire des *Etats Généraux* aux Etats des Provinces respectives de l'*Union* pour la célébration d'un *Jour solennel d'Actions de graces, de Jeûne, & de Prières*, porte ce qui suit.

Nobles & Puissans Seigneurs,

Les troubles de l'Europe, la situation de la République & les Pêchés de la Nation nous rappellent de nouveau au pié du Trône du Très Haut, *& nous fournissent à la fois des motifs de reconnoissance, des sujets d'humiliation, & matière d'inquiétudes & de soucis.*

Les motifs de reconnoissance ne sont, ni en petit nombre, ni peu considérables; car, tandis que les horreurs de la Guerre se sont fait sentir dans notre voisinage, & que ce fleau a porté en tant de Pays le ravage & la désolation, nous avons eu le bonheur de demeurer en repos au milieu de ces troubles, de vivre sous l'abri de nos sages Loix, & de jouïr tranquilement de nos Droits & de nos Libertés, tant civiles, que religieuses; Et, quoiqu'à certains égards nous ressentions les fâcheux contrecoups d'une Guerre, qui s'est élevée entre deux puissans Voisins, avec qui nous avons diverses relations, cependant, graces à la Divine Providence, nos grands intérêts, nos intérêts essentiels, sont demeurés inviolables & hors d'atteinte.

Si Dieu eût mesuré ses faveurs à notre gratitude & à nos mérites, nous n'eussions certainement pas été distingués aussi avantageusement de tant d'autres Nations, qui gémissent sous le poids de ses châtimens; Et, si l'esprit de licence & d'impiété, qui prend de jour en jour de nouvelles forces, continuë à repandre sur nous ses pernicieuses influences, il n'est pas aisé de determiner combien de tems encore nous aurons à nous glorifier d'une préférence si peu méritée.

Ce parallele des misericordes Divines avec notre indignité est bien propre à tous égards à nous porter à une sincère répentance, & à nous inspirer les sentimens de la plus profonde humiliation devant le Trône de Dieu, ce Souverain Juge des Nations, dont les Arrêts décident de leur grandeur & de leur décadence.

*Nous y sommes d'autant plus obligés, que les troubles, qui agitent l'*Europe*, & la situation, ou se trouve la République, doivent causer la plus vive inquiétude à quiconque s'interesse au repos & à la prosperité de la Patrie. Une Guerre, qui se fait avec tant d'animosité, & qui a été sur le point de devenir générale, doit naturellement porter l'allarme au sein des Nations mêmes, qui se croyent absolument indifférentes, quant à la querelle primitive. D'ailleurs divers Habitans de la République se sont ressentis des suites de ce fleau, dont la cessation doit être l'objet de nos vœux & de nos prieres les plus ardentes, dans l'ignorance, où nous sommes, jusqu'où la Guerre peut s'étendre, & où elle peut finalement aboutir.*

A ces soucis, & à d'autres qui nous

agitent, il a plu à la Divine Providence d'ajouter un nouveau sujet de tristesse & de chagrin. Il lui a plu d'abattre la Couronne de nos Têtes, en retirant de ce Monde Son Altesse Roïale, la grande & digne Princesse, que nous avons eu la satisfaction de voir à la tête de cette République, revêtuë de l'autorité de ce Prince chéri, sur qui se fondent les esperances de la Nation. La douleur, que nous cause ce fâcheux évênement, est proportionnée aux avantages que l'Etat retiroit de ses talens, de son application au travail, & de son zèle pour le Bien public; Et la considération de la perte inexprimable que fait notre bien-aimé Stadhouder *Héréditaire, qui se voit tout à coup privé des soins d'une tendre Mere, ajoute un nouveau surcroit à notre affliction.*

(Suite dans le Supplement.)

D'Altena le 16. Fevrier.

Les Lettres de *Pomeranie* confirment que la Ville de *Stralsund* fourmilloit d'une nombreuse Garnison, qui poussoit des postes avancés jusqu'à un mille de distance; que le Lieutenant-Général *Lantingshausen*, après avoir occupé pendant près de 4. jours un Camp marécageux vis-à vis la Ville, s'étoit proposé d'y refaire ses Troupes des fatigues d'un si mauvais gîte; mais que le Général de *Lubecker*, Commandant de la Place, craignant que s'il les recevoit, une trop grande consommation de vivres ne l'exposât au risque de se rendre en cas de siége ou d'investissement, leur en avoit refusé l'entrée; que le Lieutenant-Général, piqué de ce refus, avoit pris la résolution de se démettre du Commandement, & qu'enfin il s'étoit replié sur l'Ile de *Rugen* avec une partie de l'Armée à ses ordres. Ces lettres ajoutent que le Capitaine *Oertzen*, à qui l'on avoit confié la défense de *Damgarten*, étoit aux Arrêts à *Stralsund*, & qu'un autre Officier y avoit été mis au Conseil de guerre, pour avoir trahi de son devoir.

De Coppenhague le 13. Fevrier.

On travaille sans relâche à l'équipement de l'Escadre, qui doit croiser dans la Mer *Baltique*, comme cela s'est pratiqué les années précedentes, pour la sureté du Commerce & de la Navigation des Sujets du Roi. Et l'on arme aussi deux Fregates, qui serviront de convoi aux Navires Marchands, destinés pour les Ports de *France*, d'*Espagne*, & d'*Italie*. Ces Frégates seront prêtes à faire voile dans quelques jours. Il paroit un Edit du Roi, par lequel il est défendu à nos Mariniers, sous de rigoureuses peines, de s'engager à bord des Corsaires étrangers; Et il est enjoint à ceux qui pourroient y avoir déjà pris parti de revenir incessamment, faute dequoi tous leurs Biens seront confisqués.

De Stockholm le 12. Fevrier.

La Commission Roïale continuë ses Séances avec la même assiduité; Et l'on parle de quelques nouvelles découvertes très-importantes, qui ont été faites à cet égard. Suivant une nouvelle Ordonnance, les Commis, employés aux Fortifications, auront à l'avenir, après dix années de service, le rang de Capitaine au lieu de celui de Lieutenant qu'ils ont eu jusqu'ici.

De Varsovie le 10. Mars.

Mgr. le Comte *Ostrowski* Evêque de *Livonie* aïant reçu ces jours-ci les expéditions de la Cour de *Rome* pour la Coadjutorie de l'Evêché de *Cujavie*, préta hier serment à cet effet entre les mains de Mgr. *Soltyk* Prince Evêque de *Cracovie*.

N°. XX.
SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VARSOVIE
DU 10. MARS 1759.

De Varsovie, le 10. Mars.

Il parut ici, il y a quelques jours, un Manifeste Latin de la part du Roi de *Prusse*, où ce Prince allegue les motifs qu'Il a eus de faire entrer sur les Terres de ce Roiaume une partie de son Armée; nous en donnons ici la traduction telle qui suit.

FREDERIC *par la Grace de Dieu Roy de* Prusse. *&c. &c. &c.*



„ L'état présent des affaires exigeant que nous fassions entrer soit l'une, „ soit l'autre partie de notre Armée dans le Royaume de *Pologne*, „ toute personne exemte de prejugés conviendra, que nous pouvons „ à cet egard user du même droit dont les *Russes* se sont servis, lors- „ qu'ils se sont declarés nos Ennemis. Il y a cependant ici cette „ difference très remarquable; c'est que notre intention n'est pas que „ ce passage de nos Troupes puisse être ou devenir jamais nuisible à „ la Séréníssime Republique; pendant qu'au contraire les *Russes* se „ font livrer par toutes sortes de moyens les fortéresses de *Pologne* „& les villes qui jouissent de la protection de la Séréníssime Republique.

„Comme donc nous ne désirons rien de pareil soit lors de l'entrée de nos Trou- „pes en *Pologne*, soit pendant leur passage, ou lors de leur retour, nous ne per- „mettrons pas non plus qu'aucun des Sujets de la Séréníssime République soit traité „ou regardé comme ennemi; excepté cependant ceux qui se sont declarés ouverte- „ment les partisans des *Russes*, ou qui, quoique de simples particuliers, ont mon- „tré de la haine contre nous, & ont même entrepris de soutenir & de favoriser pu- „bliquement le parti des *Russes*; ces personnes meritant avec raison de ressentir no- „tre juste indignation.

„Ainsi Nous déclarons solemnellement par les présentes, que nous n'agirons en „aucune manière hostilement ni contre le Roy de *Pologne* même, ni contre la „Séréníssime Republique; mais que plûtôt nous deffendrons & protegerons de tou- „tes nos forces cette même République, ses Sujets, & ceux qui jouissent de sa pro- „tection, pour le maintien de toutes leurs prerogatives, immunités & privilèges; „afin de leur faire connoître de la manière la plus certaine nos sentimens à l'égard „de la Nation *Polonoise*, qui sont bien eloignés de vouloir lui nuire, & le desir que „nous avons de conserver en cete occasion comme en toute autre l'étroite union „qui subsiste entre nous, C'est pourquoi Nous reïterons de la manière la plus sa- „crée notre promesse, que par cette entrée de Nos Troupes en *Pologne* nous n'avons „aucune intention d'agir hostilement contre la Séréníssime Republique; mais seule- „ment de repousser nos Ennemis, & d'empécher l'effet de leurs pernicieux desseins.

En foi de quoi &c. Donné à *Breslau* le 2. Mars 1759.

(*Signé*) FREDERIC.

De Trente, le 28. Fevrier.

Les avis, que l'on vient de recévoir d'*Italie*, portent, que Mr. *Giacomo Grimaldi* ancien Doge de *Gènes*, chargé d'une commission de grande importance, est parti pour *Vienne*, de même, que l'Infant Don *Philippe*, Duc de *Parme*, qui a aussi quitté pour quelque tems ses Etats, afin de faire un tour en *France*.

„A ces Causes, & eu égard au Gouvernement de cette adorable Province, dont „nous avons lieu jusqu'ici d'exalter les bienfaits & la miséricorde, & dont nous „avons raison de craindre la justice, nous nous voïons dans l'obligation d'indiquer un „*Jour général d'Actions de graces, de Jeûne, & de Prières*, qui devra être célebré par „toutes les *Provinces-Unies*, Pays associés, Villes & Ressort d'icelles le Mécredi se„ptième du mois de Mars prochain.

„Notre intention est, qu'en ce Jour solemnel, le Roi des Rois & le Seigneur des „Seigneurs soit de concert invoqué & exalté dans toutes les Eglises du Pays; Qu'avec „des cœurs, pénêtrés de la plus vive reconnoissance, on publie la faveur signalée, „qu'il nous a faite en écartant de notre chère Patrie le rédoutable fléau de la Guerre „& les horreurs qu'elle traine à sa suite: Que tous s'humilient, grands & petits, dans „le sentiment des Pêchés & des Transgressions, tant du Peuple en général, que de „chacun en particulier: Qu'au nom de notre seul & unique Médiateur, on en im„plore le pardon, & l'assistance de son Esprit pour l'amendement & la conversion „d'une Nation pêcheresse: Qu'on le supplie de détourner de nous tout fâcheux em„barras, & toute calamité, de quelque nature qu'elle puisse être, & de ne point „appesantir sur nous sa main vengeresse: Qu'on prie le Dispensateur de tout Don „parfait de vouloir combler notre Pays de ses plus précieuses Bénédictions, de faire „fleurir le Commerce, de remplir le cœur des Habitans d'amour pour la Patrie & „d'un zèle ardent pour le bien public, & de prendre l'Etat & l'Eglise sous sa Toute-puis„sante protection jusques à la fin des Siècles.

„En particulier, nous sommes obligés, en cette occasion solemnelle, d'addresser au „Ciel nos vœux les plus ardens en faveur des Personnes & des travaux des Souverains „du Pays, dont la Providence se sert comme d'Instrumens visibles du bonheur de ce „Peuple, pour qu'un Esprit de Sagesse & de Concorde, de Courage & de Prudence, „anime toutes leurs déliberations, & les couronne des plus heureux succès, le tout à „l'avancement du bien & de la gloire de l'Etat.

„Nous devons aussi implorer les Bénédictions de Dieu sur la Personne de S. A. S. „Mgr. le Prince *Stadhouder* Héréditaire, pour que la Divine Providence daigne le pren„dre en sa sainte garde, le garantir de tout danger qui pourroit le ménacer, enrichir „de plus en plus son esprit des vertus & des qualités propres à lui gagner le cœur de „la Nation, & à le rendre par la suite le digne Gardien & Défenseur de la Liberté pu„blique.

„Ceux qui, ensuite du fâcheux évènement, que nous pleurons, sont chargés d'avoir „l'œil à son éducation, d'exercer ses Emplois, & de veiller aux intérêts de sa Séré„nissime Maison, doivent aussi avoir part à nos Prières, pour qu'il plaise à Dieu de „bénir leurs fidèles efforts, jusqu'au tems, où Son Altesse, parvenuë à un âge plus avan„cé, sera Elle-même en état de remplir les devoirs des grands & pénibles Emplois, „qui l'attendent.

„Et, tandis que l'amour de la Patrie nous dicte ces vœux, que nous adressons au „Ciel pour sa constante prospérité, les sentimens d'humanité, aussi bien que le soin de „notre propre conservation, exigent que nous prenions fortement à cœur l'état dé„plorable de ces Pays infortunés, qui sont devenus le Théatre de la Guerre, & que „nous demandions à Dieu le prompt rétablissement de la Paix: Qu'il veuille à cet effet „incliner les cœurs des Rois & des Princes à des sentimens d'équité, de justice, & „d'humanité, pour que les désolations puissent enfin trouver un terme, & la Paix „générale refleurir en *Europe*. &c. &c.